

Loi Duplomb 2, nouvelle reculade pour la diversité agricole, la santé humaine et l'environnement

Communiqué EELV 32



Loi Duplomb 2, nouvelle reculade pour la diversité agricole, la santé humaine et l'environnement

Afin de répondre à l'urgence agricole (crise du métier et des revenus, encore aggravée par la canicule), le gouvernement a décidé une nouvelle fois de légiférer sous prétexte d'assurer la souveraineté et la compétitivité des productions agricoles.

Alors que le texte initial du gouvernement entérinait déjà une importante reculade pour l'environnement au profit de l'agro-industrie (privatisation de l'accès à l'eau, accélération de l'industrialisation des élevages, réintroduction de pesticides nocifs...), les sénateurs ont adopté, le 2 juillet, une version de la loi d'urgence agricole allant encore plus loin. Contre l'avis du gouvernement et de la majorité des députés, ils ont adopté la réintroduction de deux insecticides néonicotinoïdes (l'acétamipride et le flupyradifurone) nocifs pour la santé humaine et la biodiversité, joué la surenchère sur l'eau en favorisant la création de méga bassines et en affirmant la priorité de l'agriculture sur les autres usages de l'eau : citoyens, entreprises et... biodiversité.

Cette fuite en avant à visée strictement économique est déplorable et fort contestable. Les agriculteurs eux-mêmes en sont les victimes, et certains commencent à s'interroger : « Pendant que tout le monde court après la climatisation, l'agriculture meurt sans bruit » déclarait à Ouest France un agriculteur de Vendée (1). Face aux épisodes de canicule à répétition, les plantes et les animaux souffrent, les rendements baissent, les écosystèmes se fragilisent... et il va bien falloir s'adapter plutôt qu'intensifier, diversifier nos pratiques de culture et d'élevage plutôt que concentrer.

Les économies d'échelle résultant de la concentration des activités s'estompent face aux effets externes cumulés perçus négativement (épuisement du sol, appropriation de l'eau, pollution de l'air, dérèglement des écosystèmes, dégradation de la biodiversité...). Et bien sûr, l'accélération d'une prise de conscience que les bénéfices économiques sont plutôt appropriés individuellement alors que la prise en charge des nuisances découle principalement d'une affaire collective, selon l'adage : on privatise les profits tout en internalisant les coûts ! D'autant que l'appropriation des ressources communes, à l'exemple de l'eau, sert bien davantage les intérêts des cultures d'exportation que la promotion d'une agriculture locale, de proximité et économe. Et tout cela, au grand damne de la souveraineté alimentaire avec la bénédiction et l'effrayante hypocrisie de nos éminents décideurs politiques.

Tel que le souligne Marc Dufumier au journal La Tribune du 3 juillet 2026, avec cette loi : « Les agriculteurs ont été trompés », et c'est l'ensemble de la société qui payera à l'avenir ses désastreuses conséquences.

Rui OLIVEIRA SANTOS



Rui OLIVEIRA SANTOS